



SUJET DU CONCOURS DE PLAIDOIRIE PÉNALE - ÉDITION 2024

Demi-finale

Firmin DUSTRIEL, âgé de 59 ans, est un exploitant agricole. Propriétaire d'une parcelle de 39 hectares dans le Golfe du Morbihan - en Bretagne -, il est reconnu pour son élevage bovin de qualité. Cet agriculteur mène ainsi une vie de besogne, rythmée par un dur labeur et des fins de mois difficiles, qui l'ont malheureusement conduit à sombrer peu à peu dans l'alcoolisme pour noyer sa solitude. En effet, n'ayant que très peu d'amis si ce n'est ses bêtes, Firmin est surtout déprécié pour son orgueil démesuré et sa grande intolérance qui entravent inéluctablement sa vie sociale.

Profondément seul et acariâtre, Firmin a une autre passion : enquiquiner le monde. Ne supportant personne si ce n'est lui-même, il ne cesse d'être hargneux avec le voisinage, allant même parfois jusqu'au harcèlement. Entre nuisances olfactives et sonores volontaires, obstruction des servitudes de passage et dégradations en tout genre, être le voisin de Firmin est une situation insoutenable. Pour preuve, aucun voisin n'est jamais resté plus d'un an à proximité de son domicile.

Mais c'était sans compter sur l'installation en mai 2022 de son nouveau voisin Hubert EATS, un agriculteur en retraite, âgé de 74 ans et rendu célèbre depuis son passage dans l'émission « L'amour est dans le pré ». Son arrivée ne manquera pas de susciter l'indignation de Firmin, qui perçoit cette venue comme une menace pour sa tranquillité. Fervent patriote breton, il est d'autant plus inquiet en apprenant qu'Hubert EATS est un agriculteur d'origine Corse, réputé pour son caractère bien trempé et sa mégalomanie déconcertante. Naturellement, les deux hommes entretiennent immédiatement une relation de voisinage conflictuelle, d'autant qu'Hubert n'a pas du tout l'intention de céder aux intimidations de Firmin.

Le 13 septembre 2023, alors que Firmin termine sa journée - et sa 4ème bouteille de vin rouge -, ce dernier aperçoit au loin Hubert EATS en train de déverser des déchets et des substances douteuses dans son étang pour se venger des agissements qu'il subit depuis des mois. Furieux, Firmin s'avance au-devant d'Hubert avec la ferme intention de lui faire regretter son acte.

Alors que les deux agriculteurs s'adonnent des échanges particulièrement houleux, Hubert finit par rétorquer à Firmin « la rumeur dit vrai : vous les bretons, vous êtes tous des têtes de cons ». Une offense que Firmin ne va pas supporter. Dans un élan de rage - conforté par les grammes d'alcool ingérés -, il pousse violemment Hubert. Alors que celui-ci tombe à terre, Firmin s'en donne à cœur joie : il le frappe à plusieurs reprises et lui adresse de multiples coups au visage. Hubert - déjà bien amoché - tente de se relever lorsque Firmin le repousse et tombe avec lui.

Complètement ivre, Firmin ne se relève pas et finira par s'endormir dans l'herbe tandis qu'Hubert, malgré son étourdissement et son âge avancé, prendra son véhicule en direction de l'hôpital le plus proche. Il en ressortira avec une avulsion dentaire, un léger traumatisme crânien et un hématome périorbitaire entraînant 18 jours d'ITT.

Hubert dépose plainte auprès des autorités compétentes et Firmin est amené à comparaître devant le juge judiciaire pour des faits de violences aggravées.

Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée, et d'une durée comprise entre 8 et 10 minutes, vous représenterez, en tant que Procureur de la République, les intérêts du Ministère public et en tant qu'avocat de la défense, les intérêts de Firmin DUSTRIEL.